

09.11.2009 - 15:32 Uhr

Assemblée des délégué(e)s (AD) de l'USS: Claire décision de principe en faveur d'une initiative pour des salaires minimums

Bern (ots) -

Réunis aujourd'hui à Berne, les délégué(e)s de l'Union syndicale suisse (USS) ont clairement approuvé - à l'unanimité moins une abstention - le principe d'une initiative populaire pour des salaires minimums. D'une part, celle-ci devra contenir en priorité une disposition sur l'encouragement des conventions collectives de travail (CCT) prévoyant des salaires minimums. D'autre part, et subsidiairement, elle devra fixer un salaire minimum général. Le Secrétariat de l'USS a été chargé d'élaborer des dispositions détaillées à ce sujet. Et c'est à l'AD de mai 2010 ou, si l'examen du texte devait prendre plus de temps, au Congrès de l'USS de novembre 2010, qu'il reviendra de prendre la décision finale quant aux revendications exactes de cette initiative. Toutes les personnes qui sont intervenues aujourd'hui ont donné pour principale raison à cette décision, de s'attaquer à ce fléau national que sont les très bas salaires via une initiative populaire, le fait qu'il n'est quasiment pas possible, dans les branches qui connaissent de tels salaires, de progresser à l'aide de l'outil syndical traditionnel que sont les CCT. Car seule la moitié des 400 000 personnes qui gagnent actuellement moins de 3500 francs par mois (x 13) bénéficient aujourd'hui de la protection d'une CCT. Auparavant, les délégué(e)s de l'USS ont adopté à l'unanimité une résolution demandant que l'on arrête de mener une politique qui aggrave encore plus la crise et qu'au contraire, des hausses de salaire de 1,5 à 2,5 % soient accordées ainsi qu'un chèque pour atténuer l'explosion des primes-maladie, qu'il soit procédé à des investissements publics et qu'une offensive de formation continue soit lancée en lieu et place des mesures d'austérité prises au détriment des gens ordinaires, et que la durée d'indemnisation par l'assurance-chômage soit prolongée.

Dans son exposé introductif, le président de l'USS, Paul Rechsteiner, a mis en évidence l'offensive groupée actuellement menée en Suisse contre l'État social. Pratiquement toutes les assurances sociales sont touchées. Mais les syndicats lutteront, énergiquement et dans le cadre d'une alliance aussi vaste que possible, pour défendre leurs acquis - et, donc, une Suisse sociale.

Contact:

Union syndicale suisse

Ewald Ackermann (031 377 01 09), rédacteur de l'USS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.